



DESU Médecin coordinateur en EHPAD

Code CPF :
Code RNCP :



MEDECINE



DUREE : 1 an

DATE(s) : Cf. Programme

LIEU : Marseille

COÛT/TARIF (PAR AN) :

1 969 euros Net de taxe
Etablissement non soumis à la TVA

ORGANISATION :

Modules et un stage pratique d'une semaine

SUIVI ET EVALUATION :

Écrit, rédaction et soutenance de mémoire, examen terminal

2 sessions

SANCTION DE LA FORMATION :

Diplôme universitaire

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION :

OBJECTIF : - Optimiser ses connaissances médicales et en acquérir dans le domaine de la gériatrie clinique, acquérir des connaissances liées à l'environnement politique, juridique et financier des EHPAD, connaître le champ réglementaire encadrant les EHPAD pour promouvoir les bonnes pratiques et adapter les projets, connaître et permettre la démarche qualité en EHPAD, notamment par la connaissance des enjeux liés à l'évaluation interne et externe, savoir gérer les risques épidémiques et mettre en œuvre des actions de prévention, acquérir des connaissances dans le domaine du management et de la communication, savoir animer une équipe et se positionner dans la relation famille, savoir collaborer avec la filière gérontologique et les partenaires pluri professionnels, savoir s'inscrire dans le parcours de soins gérontologiques

PUBLIC CONCERNE :

- Médecins

THEMES ABORDES :

- Module médical : Fragilité de la personne âgée, détérioration mentale...
- Module réglementaire
- Module management et communication
- Module Parcours, Coordination des soins et Innovation
- Module Prévention des risques et prévention aggravation de la perte d'autonomie
- Module Douleur, Soins Palliatifs et Éthique
- Méthodologie et évaluations

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Cours magistraux et travaux dirigés

Responsable de la formation :

Pr Patrick VILLANI

Profil des intervenants :

Professeur des Universités -
Praticien hospitalier et intervenants professionnels

Renseignements et inscriptions

Téléphone :

04 91 38 87 18

Audrey.lecapedinovi@ap-hm.fr

Taux de satisfaction : en cours

Taux de réussite : 90 %

Taux d'insertion : en cours

Le devis est établi par le service Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par une convention ou un contrat. Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap